



Pour le numéro 300 (exceptionnel !) : 3 possibilités de participer :

1) « Votre photo pour la couverture du numéro 300 » : attention, aucun envoi ne se fera sur Copain, contrairement à ce qui avait été annoncé.

Il faut envoyer une seule photo qui soit en rapport avec l'un des deux thèmes du numéro.

Ne rien écrire sur la photo et bien respecter :

- le format Portrait et les dimensions : largeur 2400 pixels et hauteur 3100 pixels
- la possibilité, pour le maquettiste, d'inscrire les 2 thèmes en bas de cette photo.
- Pour nommer votre photo : indiquer le thème choisi suivi de vos initiales et de votre n° d'adhérent.

Le comité de rédaction sélectionnera les 16 meilleures propositions : la meilleure d'entre elles fera la couverture de ce numéro spécial et les 15 autres constitueront le portfolio.

2) Envoyer un dossier d'auteur sur le thème : « Trois photos pour dire ce qui vous tient à cœur » : ce peut être l'illustration d'un dicton, d'un poème, d'une chanson, une simple citation ou un message que vous souhaitez faire passer, un témoignage... Il faudra joindre un court texte avec quelques lignes éclairant votre choix et, si c'est le cas, le titre du poème, de la chanson, son auteur... Indiquer vos coordonnées (mail, téléphone...et votre numéro d'adhérent).

3) Envoyer un dossier d'auteur de 6 à 15 images sur le thème :

« La vie sous toutes ses formes » : Sports, voyage, coutumes, travail, loisirs, fêtes, vie quotidienne... N'hésitez pas à proposer du dynamisme, de l'émotion, de l'esthétisme, de la fantaisie, de la grâce, du rêve, de l'humour, de l'action... Il faudra joindre un texte éclairant votre choix, votre démarche d'auteur... Et Indiquer vos coordonnées (mail, téléphone...et votre numéro d'adhérent).

À vous de jouer ! N'hésitez pas à faire preuve d'originalité, de créativité, voire d'audace !

Vous pouvez candidater : soit pour une des possibilités offertes, soit pour deux ou pour les trois.

Il est impératif de respecter les droits pour la publication (droit à l'image et droits d'auteurs).

Par l'envoi d'un dossier vous garantissez être l'auteur de l'intégralité de chacune des photographies. La Rédaction n'est pas responsable des textes et photographies qui engagent la responsabilité de leurs auteurs. Merci de ne pas nous proposer des images qui ont déjà été publiées dans le Florilège.

Date d'envoi des dossiers : jusqu'au samedi 7 février minuit
Il faut faire un envoi distinct par thème choisi.

Format des fichiers pour les dossiers d'auteur (thèmes 2 et 3): JPEG fine, 300dpi, taille : environ 3000 x 3000 pixels, sans copyright ni signature.

Envoi des images : uniquement par smash, transfernow ou grosfichiers, directement au Rédacteur en chef, Alain Pruvot, à l'adresse mail suivante france.photo@federation-photo.fr et mettre en copie à l'adresse daniele.pruvot@gmail.com